

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

Décision du 6 janvier 2026

01.2026-07	PATRIMOINE Marché à procédure adaptée « Etude de circulation, stationnement et déplacements doux dans la ZAE de Tabari à Clisson »
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique, et notamment l'articles L.2123-1,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU le rapport d'analyse des offres,

Considérant que la société INDDIGO 4 avenue Millet – 44000 Nantes, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée, en sus de proposer l'offre économiquement la plus avantageuse,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de circulation, stationnement et déplacements doux dans la ZAE de Tabari à Clisson, avec la société précitée, pour montant global et forfaitaire de 60 340,00 € HT réparti de la façon suivante :

- Partie technique 1 – Réalisation d'un diagnostic :	14 752,50 € HT
- Partie technique 2 – Proposition d'orientations d'aménagement :	11 250,00 € HT
- Partie technique 3 – Actions et faisabilité techniques et financières :	7 437,50 € HT
- Partie technique 4 – Phase test :	17 000,00 € HT
- Partie technique 5 – Etablissement du PPI :	9 900,00 € HT

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »